

Initiatives ministérielles

teurs, à 22 et 21 p. 100 respectivement. Les Canadiens comprennent, mais pas les néo-démocrates.

C'est un honneur pour moi que de prendre part à ce débat sur le projet de loi C-26. Je dois admettre que je me sens un peu mal à l'aise, j'ai une vive appréhension, car c'est une mesure législative des conservateurs et nous savons maintenant ce que cela signifie. Je tremble à l'idée de ce que l'on va nous annoncer cet après-midi à 16 h 30 environ. Après cinq ans et demi de mauvaise gestion conservatrice, je peux imaginer ce que ce budget va contenir. Mais nous y reviendrons à un autre moment.

Je ne vais pas faire l'historique de la subvention «à l'est de». D'autres députés l'ont déjà très bien faite. Cette subvention avait pour effet de geler les tarifs à destination de Buffalo, dans l'État de New York, et des ports de l'Est, aux niveaux de 1960 pour les grains et de 1966 pour la farine.

Mais je crois qu'il vaut la peine de rapporter ce qu'a dit Jack Pickersgill en 1966 pendant l'étude de ce texte de loi. Ce ministre des Transports avait déclaré dans le temps que le but de ces subventions était notamment d'établir des tarifs qui encourageraient les expéditeurs à utiliser les ports de l'Atlantique.

On se rendait compte à l'époque que cette subvention était un programme régional, et je dis bien un programme régional. Un programme qui a été utile ailleurs au pays, l'Ontario et aux régions céréalières de l'Ouest, mais surtout à la région de l'Atlantique.

Malgré les succès qu'il a connus et les coupes sombres de 39 p. 100 déjà pratiquées dans les programmes régionaux de l'Atlantique depuis cinq ans, et même si cette région traverse une période extrêmement dure, surtout dans le domaine des pêches, il a fallu sacrifier également le programme des tarifs de l'Est si utile à notre secteur agricole.

Pourquoi? Parce qu'il ne cadre pas avec le programme des conservateurs. Il ne cadre avec leurs principes économiques de droite ni avec leur économie de marché. Il va à l'encontre de leur loi de la jungle et de leur politique qui consiste à se retirer de presque tout ce qui a fait la grandeur de ce pays. Par conséquent, le tarif de l'Est

devait être sacrifié à l'idéologie des conservateurs et c'est ce qu'on compte faire.

Peu importe ce qu'en disent les Canadiens. Peu importe certes ce que pourraient en dire les agriculteurs, les débardeurs, les travailleurs des minoteries ou des silos à grain. Leur opinion ne compte pas. Tout ce qui importe, c'est ce que les ministres conservateurs disent. Or, selon eux, le tarif de l'Est doit disparaître. En fait, les ministres conservateurs se fichent éperdument de ce qu'on dit à la Chambre. Le ministre qui a ouvert le débat en deuxième lecture a déclaré, comme en témoigne le *hansard*, que la subvention avait pris fin le 15 juillet 1989. Que pensez-vous de cela? Le projet de loi C-26 tend à supprimer cette subvention, mais le ministre nous a dit qu'il y a mis fin le 15 juillet dernier.

Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui, je vous le demande? Pourquoi perdons-nous notre temps? Le gouvernement a déjà décidé de supprimer cette subvention et il l'a fait. On nous met devant le fait accompli. Je trouve cela répugnant, car c'est là la pire forme de mépris, à l'égard du Parlement, des députés, du processus démocratique et des Canadiens. Je le répète car c'est important, on a déjà mis un terme à cette subvention le 15 juillet 1989.

Il faut être bien arrogant pour faire une annonce comme celle-là, pour agir de cette façon. Mais nous savons très bien que l'arrogance des conservateurs est sans borne. Il n'y a, en fait, rien de nouveau là-dedans.

Je voudrais vous rappeler, madame la Présidente, ce que ce gouvernement a également fait en août 1989. Le ministère des Finances a fait paraître dans les principaux journaux du pays deux pleines pages d'annonces dans lesquelles on disait que le régime de taxe de vente fédérale allait changer le 1^{er} janvier 1991 et on invitait les gens à conserver l'avis en question.

• (1220)

Sans avoir tenu de débat officiel dans cette enceinte, le gouvernement a eu l'arrogance de dire aux Canadiens que le système de taxe de vente fédérale allait changer. Il les a même invités à conserver l'avis en question. Pour moi, c'est de l'arrogance à l'état pur. Il s'agissait d'un outrage à la Chambre qui a valu aux conservateurs de se faire réprimander, pour une rare fois, par le Président.

Cependant, le gouvernement n'apprend jamais sa leçon, semble-t-il, madame la Présidente. Cette fois-ci, il